délis no 1

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame HERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Charlotte COLIGNON DUROYON à Monsieur Philippe VIBERT, Madame Françoise BRAMARD à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mamadou LY à Madame Cécile PARAGE, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

		27 juin 2019		
Date de la convocation		14 juin 2019		
Nombre de présents	35			
Nombre de votants	40			

dell'orzàroz

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABI.A, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JUI.LIEN, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame HERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Françoise BRAMARD à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mamadou LY à Madame Cécile PARAGE, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

Date d'affichage		27 juin 2019
Date de la convocation		14 juin 2019
Nombre de présents	36	
Nombre de votants	39	

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame HERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Françoise BRAMARD à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mamadou LY à Madame Cécile PARAGE, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

Date d'affichage 27 juin 2019
Date de la convocation 14 juin 2019
Nombre de présents 36
Nombre de votants 40

81°20126

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame HERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Françoise BRAMARD à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

Date d'affichage		27 juin 2019
Date de la convocation		14 juin 2019
Nombre de présents	37	
Nombre de votants	40	

Lebo 1026

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame HERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Françoise BRAMARD à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

Date d'affichage		27 juin 2019
Date de la convocation		14 juin 2019
Nombre de présents	37	
Nombre de votants	39	

déleibono 27 à 43

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame SENOL, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame IIERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Françoise BRAMARI) à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

Date d'affichage		27 juin 2019
Date de la convocation		1 4 juin 2019
Nombre de présents	37	
Nombre de votants	40	

délis nº 44

Le 20/06/2019 à 19h00

Le conseil municipal de la ville de Beauvais, dûment convoqué par madame le maire conformément aux dispositions de l'article L.2121-9 du code général des collectivités territoriales, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances.

PRESIDENT

Madame Caroline CAYEUX

PRESENTS

Madame CAYEUX, Monsieur PIA, Monsieur TABOUREUX, Madame CORILLION, Madame PARAGE, Monsieur BOURGEOIS, Monsieur VIBERT, Madame THIEBLIN, Monsieur DE SAINTE MARIE, Madame LESURE, Monsieur MICHELINO, Monsieur LAGHRARI, Madame COLIGNON DUROYON, Madame ABLA, Monsieur DORIDAM, Monsieur LOCQUET, Monsieur JULLIEN, Monsieur LY, Madame CAPGRAS, Madame WISSOTZKY, Monsieur LIEVAIN, Madame HERBANNE, Monsieur POLLE, Madame BERTOIS, Monsieur GASPART, Madame TRAORE, Monsieur NEKKAR, Madame BAPTISTE, Monsieur NOGRETTE, Monsieur SALITOT, Madame DJENADI, Monsieur MIRON, Monsieur VIGUIER, Madame GEFFROY, Madame FONTAINE, Monsieur NARZIS.

ABSENTS

Madame PERNIER, Madame NAKIB, Madame ITALIANI, Monsieur ILLIGOT, Monsieur SAULNIER.

POUVOIRS

Madame Aysel SENOL à Madame Caroline CAYEUX, Madame Françoise BRAMARD à Madame Corinne CORILLION, Monsieur Mehdi RAHOUI à Madame Jacqueline FONTAINE, Madame Stéphanie PRIOU à Monsieur Thibaud VIGUIER.

Date d'affichage		27 juin 2019
Date de la convocation		14 juin 2019
Nombre de présents	36	
Nombre de votants	40	

EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville le jeudi 20 juin 2019 à 19h00 conformément aux dispositions de l'article L 2121-9 du code général des collectivités territoriales.

1-Finances - Compte de gestion 2018 du comptable - approbation

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018 par le trésorier municipal, et le conseil municipal a approuvé à **** les comptes de l'exercice 2018 selon les résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes.

2-Finances – compte administratif 2018 – budget principal

Monsieur Jean-Marie JULLIEN est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à la majorité le compte administratif 2018 du budget principal de la ville comme suit :

Fonctionnement

Dépenses	2017	Recettes		
		Report exercice N-1 en fonctionnement (excédent)	6 865 395,85	
Dépenses exercice	76 165 811,42	Recettes exercice	85 581 708,98	
Total:	Total: 76 165 811,42		92 447 104,83	
1911	· · ·	Résultat (excédent)	16 281 293,41	

Investissement

Dépense	S		Recettes	
Report exercice N-1 en	516 165,20		-	
investissement (déficit)				
Dépenses exercice	25 129 084,41	Recettes ex	xercice	18 412 314,70
Total:	25 645 249,61		Total:	18 412 314,70
Résultat (besoin de	7 232 934,91			
financement)				

Résultat de l'exécution : 9 048 358,50

Restes à réaliser - Invest.

Dépe	nses	Recettes		
reports	7 109 280,49	reports	Ĭ.	7 152 459,00
•		Solde restes à réaliser		43 178,51

Résultat cumulé : 9 091 537,01

3-Finances – compte administratif 2018 – budget annexe de l'eau

Monsieur Jean-Marie JULLIEN est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** le compte administratif 2018 du budget annexe de l'eau comme suit :

Exploitation

Harris Harris	188	Dépe	nses	174,1		1.1% 11/1		Recettes	
							Résultat reporté (excédent)	N-1	207 337,53
mandats émis	s				770	633,02	titres émis		966 097,93
_	,	Total:			770	633,02		Total:	1 173 435,46
		1.5	lg.	2404		- russ	Résultat (e	xcédent)	402 802,44

Investissement

Dé	penses	Recettes		
		Solde d'investissement N-1	188 018,73	
mandats émis	1 508 622,49	titres émis	2 065 098,82	
Total	1 508 622,49	Total:	2 253 117,55	
		Résultat (excédent de financement)	744 495,06	

Résultat de l'exécution :

1 147 297,50

Restes à réaliser - Investissement

Dépenses			installed the	Recett	4 200.	
eports		719 775,5			<u> </u>	0,00
olde des restes à	alita	-719 775,5	6	<u> </u>	1	1
ealiser:						
	41.774	4 + 44(4)4(4)4(4)				

Résultat cumulé:

427 521.94

4- Finances – compte administratif 2018 – budget annexe régie d'exploitation de l'Elispace

Monsieur Jean-Marie JULLIEN est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** le compte administratif 2018 du budget annexe régie d'exploitation de l'Elispace comme suit :

Fonctionnement

	Dépenses						Recettes					
		<u>-</u>							ultat reporté N-1 cédent)		<u> </u>	0,00
mandat	mandats émis					681	896,83	titre	es émis		68	1 896,83
			Total:			681	896,83		Tot	al:	68	1 896,83
	1111	.445	. Sala	¥		,A ^T	<u> </u>		Résultat (excéde	ent)	1.14 Å + 1 = 1.17 M LF	0,00

Investissement

i y tekk centri. Pekk english tenan	Dépenses	Recette	s
		Solde d'investissement	54 987,81
		N-1	
mandats émis	96 284,58	titres émis	85 031,98
То	tal: 96 284,58	Total:	140 019,79
		Résultat (excédent)	43 735,21

Résultat de l'exécution :

43 735,21

restes à réaliser - Inv.

Dépe	nses	Att.	Recettes				
reports		43 735,21	reports	0,00			
Solde des restes à	1,11	-43 735,21					
réaliser :			1.				

Résultat cumulé :

0,00

5- Finances – compte administratif 2018 – budget annexe zone de la Longue Haie

Monsieur Jean-Marie JULLIEN est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** le compte administratif 2018 du budget annexe zone de la Longue Haie comme suit :

Fonctionnement

Dépen	ses	Recettes		
		Résultat reporté N-1	131 928,73	
		(Excédent)		
mandats émis	455 727,60	titres émis	455 727,60	
Total:	455 727,60	Total:	587 656,33	
		Résultat (excédent)	131 928,73	

Investissement

Déper	nses	Recettes			
Solde d'investissement	538 414,97				
N-1					
mandats émis	447,60	titres émis	455 280,00		
Total:	538 862,57	Total:	455 280,00		
		Résultat (excédent)	-83 582,57		

Résultat de l'exécution:

48 346,16

Restes à réaliser - Fonct.

De	penses	Recettes			
reports	0,00	reports			
Solde des restes à	0,00				
réaliser :					

Résultat cumulé :

48 346,16

6-Finances – compte administratif 2018 – budget annexe lotissement Agel

Monsieur Jean-Marie JULLIEN est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2018 du budget annexe lotissement Agel comme suit :

Fonctionnement

Dépenses		Recettes			
		Résultat reporté N-1	1 400 000,00		
mandats émis	1 400 001,00	titres émis	700 001,00		
Total:	1 400 001,00	Total:	2 100 001,00		
·		Résultat (excédent)	700 000,00		

Investissement

Dépenses		Recettes	1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1	
Solde d'investissement	1 439 997,29			,
N-1				
mandats émis	0,00	titres émis		1 400 001,00
Total:	39 996,29		Total:	1 400 001,00
Résultat (déficit)	39 996,29	.A.		

Résultat de l'exécution :

660 003,71

restes à réaliser - Fonct.

	Recettes					
reports	0,00	reports	,,,,,,			0,00
Solde des restes à	0,00			1 1111	:.	THE .
réaliser :	 % 					

Résultat cumulé:

660 003,71

7- Finances – compte administratif 2018 – budget annexe zone parc d'activités du Tilloy

Monsieur Jean-Marie JULLIEN est élu à l'unanimité afin de présider cette délibération et Madame le Maire ne prend pas part au vote

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le compte administratif 2018 du budget annexe parc d'activités du Tilloy comme suit :

Fonctionnement

	Déper	nses	Recette	3
Résultat repo (déficit)	orté N-1	791 535,5	1	
mandats émis		-1 367,3	5 titres émis	0,00
	Total:	790 168,1	6 Total:	0,00
u seste edi			Résultat (excédent)	-790 168,16

Investissement

	Dépe	nses		Recettes			
				Solde d'investissement N-1	690 000,00		
mandats émis			690 000,00	titres émis	0,00		
	Total:		0,00	Total:	0,00		
				Résultat (excédent)	0,00		

Résultat de l'exécution :

-790 168,16

restes à réaliser - Fonct.

Dépenses			Recettes				
reports		0,00	reports				0,00
Solde des restes à réaliser :		0,00			***************************************		

Résultat cumulé :

-790 168,16

8- Finances - compte administratif 2018 - affectation du résultat du budget principal

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité des suffrages exprimés** l'affectation de 7 189 756,40 euros du résultat de la section de fonctionnement au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés », et de reporter 9 091 537,01 euros au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

9- Finances – compte administratif 2018 – affectation du résultat du budget annexe de l'eau

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés compte tenu de l'absence de besoin de financement en investissement, de reporter 402 802,44 euros au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté ».

10- Finances - réitération garantie d'emprunts au bénéfice de la société 1001 vies Habitat

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** de réitérer sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par la société 1001 VIES HABITAT venant aux droits de la société LOGEMENT FANCILIEN, à hauteur d'un montant total de 510 016,57 euros (100%) selon les conditions mentionnées et les caractéristiques des emprunts réaménagés par la caisse des dépôts et consignations.

11- <u>Protocole d'accord entre la Ville de Beauvais et l'association Françoise pour l'œuvre contemporaine</u>

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité d'accorder une indemnité de 5.000 € à l'association Françoise pour l'œuvre contemporaine au titre des dépenses engendrées par les prestations de commissariat et d'ingénierie de la programmation estivale de la Maladrerie Saint Lazare.

12- <u>Désignation de conseillers municipaux au sein du Conseil d'Administration de l'Institut</u> Universitaire de Technologie de l'Oise

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la désignation de conseillers municipaux au sein du Conseil d'Administration de l'Institut Universitaire de technologie de l'Oise. Monsieur Olivier TABOUREUX est désigné à **l'unanimité** en qualité de titulaire et Monsieur LAGHRARI est désigné à **l'unanimité** en qualité de suppléant afin de représenter la Ville au sein du Conseil d'Administration de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Oise.

13- Relations publiques - adhésion à l'association Croix de Guerre

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'adhésion fixée à 150 € en 2019 à l'association Croix de Guerre, afin de bénéficier notamment d'un article dans la revue trimestrielle dont la ville sera destinataire pendant la durée d'adhésion et d'une mise en ligne sur le site internet de l'association.

14-<u>Cohésion sociale – Beauvais Bourse aux Initiatives Citoyennes (BBIC) – Attribution de subventions</u>

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de subventions, dans le cadre de la bourse aux initiatives citoyennes, pour des projets associatifs, représentant un financement total de $3\,600\,\epsilon$.

15- Administration Générale - Service Vie Associative et Patrimoine Locatif - attribution de subventions

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention à la mise en œuvre du projet des associations suivantes :

- LA LUDO PLANETE : 800 euros pour l'organisation « le week-end de jeux Roule » organisé à Ecospace,
- ENSEMBLE ET SOLIDAIRES U.N.R.P.A : 2 000 euros pour la location de salle située à Guignecourt pour 4 thés dansants sur l'année 2019 et 2020,
- LES SOURCES: 1 000 euros pour le salon du livre organisé place Jeanne Hachette.

16- Projet éducatif territorial - Actions de proximité Saint Jean - Festival Festi Foot

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le versement d'une aide financière de 1 000€ à la coopérative scolaire de l'école Cousteau.

17- Projet éducatif territorial - Enfance - Demandes d'aide financière

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité de solliciter une subvention auprès des partenaires publics mobilisés dans ce dossier afin de permettre l'ouverture d'un nouvel accueil de loisirs municipal dans les locaux sis rue des vignes.

18- Projet éducatif territorial - Règlement des accueils de loisirs

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les termes du nouveau règlement de fonctionnement des accueils de loisirs en raison de l'ouverture d'un 16^{ème} ALSH, La Ribambelle, rue des Vignes, au sein du quartier Argentine.

19- <u>Projet éducatif territorial - Blog 46 - Convention avec le Conseil départemental de l'Oise</u> « Pass BAFA BAFD Citoyen

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la convention avec le conseil départemental de l'Oise afin d'accueillir des jeunes dans le cadre du dispositif départemental « Pass BAFA BAFD Citoyens ».

20- <u>Projet Educatif Territorial – service Enfance-Jeunesse – Accompagnement scolaire – demande d'aide financière</u>

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité de solliciter une subvention auprès des partenaires publics pour un accompagnement scolaire destiné aux collégiens et lycéens mis en place au sein des structures de proximité que sont MAJI, MJA et MALICE.

21- Coordination des actions éducatives - fête de la science - demande d'aide financière

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** de solliciter une subvention auprès des partenaires publics concernant un nouveau Village des Sciences le 12 octobre 2019 dans les locaux de l'antenne universitaire de Picardie Jules Verne à Beauvais, avec des animations autour du thème de l'environnement, la santé, la technologie et l'innovation.

22- Programmation de la saison anniversaire des 20 ans d'ELISPACE (septembre 2019/juin 2020)

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la programmation de la saison anniversaire des 20 ans d'Elispace, validé par son conseil d'exploitation le 30 avril 2019.

23- Foncier - Bilan des acquisitions et cessions 2018

Le conseil municipal a **pris act**e du bilan des acquisitions et cessions immobilières engagées par la Ville de Beauvais en 2018 afin notamment d'en assurer l'information au public.

24- Foncier - Convention de rétrocession de VRD - projet avenue du 8 mai 1945

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de rétrocession de la voirie et réseaux divers qui seront aménagés dans le cadre du projet de construction de la société civile de construction vente les Bleuets, un ensemble immobilier de 51 logements collectifs sis avenue du 8 mai 1945 et cadastré section BX n°43 à Beauvais.

25- Foncier – Vente à la SA HLM du Beauvaisis – terrains à bâtir site Agel

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** de céder à l'euro symbolique à la SA HLM du Beauvaisis les parcelles cadastrées section AL n°482 pour 1875 m², AL n°645 pour 2249 m², AL n°636 pour 141m², AL n°639 pour 2388 m² correspondant à la tranche 1 de l'opération, et dans une seconde phase les parcelles cadastrées section AL n°486 pour 4708 m² et AM n°656 pour 3999 m², à la condition que tout ou partie de la plus-value générée en cas de revente soit reversée à la ville.

26- Foncier - Vente à l'UNAPEI de l'Oise - bande de terrain nécessaire au projet de maison d'accueil spécialisée sise rue Paul Doumer

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** de vendre à l'UNAPEI une bande de terrain à prendre sur la parcelle cadastrée section BN 656 pour environ 450 m² au prix de 17 000€, conformément à l'avis des domaines, avec constitution d'une servitude de non aedificandi et d'une servitude de passage de canalisation d'eaux usées au profit de la Ville de Beauvais. Monsieur David Nekkar ne prend pas part au vote.

27- Foncier – acquisition – bien sis 93 rue de Paris appartenant à la société ORANGE

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'acquisition auprès de la société ORANGE le bien cadastré section AD n°672 pour 259 m², AD n°675 pour 233 m², AD n°313 pour 177 m² au prix de 135 000 €, conformément à l'avis des domaines.

28- Foncier - acquisition de la parcelle BO n°310 appartenant aux consorts OLAGNIER

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition auprès des consorts OLAGNIER la parcelle cadastrée BO n°310 d'une superficie totale de 3 750 m² au prix de 5 625€.

29- Foncier – Acquisition de la parcelle BM 566 appartenant à madame CLAICHE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition à l'euro symbolique de la parcelle cadastrée section BM n°566 appartenant à madame CLAICHE et de la classer dans le domaine public.

30- <u>Développement Durable : ECOSPACE - Règlement intérieur général</u>

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le règlement intérieur général concernant le fonctionnement de la structure Ecospace de la Mie au Roy.

31- <u>Développement Durable</u>: réseau de chaleur bois – avenant n°5 à la délégation de service public

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'avenant n°5 au contrat de délégation de service public qui concerne le réseau de chaleur bois. Deux évènements sont survenus depuis la signature du dernier avenant. La modification de la date de clôture de l'exercice social de la société CRAM dont la filiale BCSJ (bois chaleur Saint Jean) assure l'exploitation du réseau de chaleur, et le changement de base de l'indice des prix de vente de l'électricité.

32- <u>Pôle d'échanges multimodal – Fonds de concours à verser à la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour la réalisation des études pré-opérationnelles du PEM</u>

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le principe que la communauté d'agglomération du Beauvaisis soit maître d'ouvrage de ces études pré-opérationnelles, et le conseil municipal a approuvé à **** le versement d'un fonds de concours à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis à un taux d'intervention de 20% des dépenses HT afin d'optimiser la recherche, auprès de la Région et de l'Europe, de subventions limitées à 50% des dépenses, et dans la limite du respect de 30% d'apport minimal de la CAB en tant que maître d'ouvrage.

33- Adhésion à l'association « Centre-ville en Mouvement »

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le renouvellement pour 2019 l'adhésion d'un montant annuel de 1 500 euros à l'association « Centre-Ville en Mouvement ».

34 - Institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'institution d'une taxe annuelle sur les friches commerciales sur le territoire de la commune.

35- Majoration des taux de la taxe annuelle sur les friches commerciales

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la majoration des taux de la taxe annuelle sur les friches commerciales à :

- 20% pour la 1^{ère} année d'imposition,
- 30% pour la 2^{ème} année d'imposition,
- 40% à compter de la 3^{ème} d'imposition.

36- Versement d'une subvention à l'association des commerçants Beauvais Shopping

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le versement d'une subvention d'un montant maximum de 45 600 euros à l'association des commerçants Beauvais Shopping afin de mettre en œuvre son programme d'animations.

37- Environnement – Assainissement – programme pluvial 2019

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le plan de financement et le lancement des deux opérations d'assainissement pluvial, et d'inscrire au budget communal 2019, la somme de 12 126,36 € au titre du fonds de concours d'investissement pluvial de la communauté d'agglomération du Beauvaisis.

38- <u>Approbation du plan de mobilité des agents de la communauté d'agglomération du</u> Beauvaisis, de la ville de Beauvais et du CCAS

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le plan de mobilité des agents de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de la Ville de Beauvais et du Centre Communal d'Action Sociale et son plan d'actions.

39- Sport - subvention de fonctionnement - attribution au Fitness Club Beauvaisien

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 € à l'association de « Fitness Club Beauvaisien ».

40- Sport – subvention sur projets - attribution

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'attribution de subventions sur différents projets :

- 800 € à l'association du personnel des services d'urgence et de secours SAMU 60 centre hospitalier de Beauvais pour le déplacement de 17 licenciés à Fécamps pour disputer un tournoi de foot entre les différents professionnels de santé en France,
- 800 € à l'UNIRIDERS, pour l'organisation d'un Triat Jump 2019, au centre équestre de Beauvais, évènement universitaire (Lasalle Beauvais) regroupant le jumping, la course à pied et le VTT avec classement par équipe et individuel. 150 participants étant attendus,
- 500 € aux indépendants de Beauvais (section vétérans du Beauvais XV rugby club) pour l'organisation du 14ème tournoi de rugby vétérans Jean-Paul CHERON et le 1er tournoi féminin à 7 au stade Marcel Communeau de Beauvais. L'évènement regroupe des équipes masculines de France et d'Europe.
- 700 € à l'ASPTT Beauvais, pour l'organisation du 30^{ème} challenge Football National à Saint Martin le Nœud à destination des 9 à 12 ans.
- 300 € au Club de Canoë Kayak du Beauvaisis, pour la réalisation de stages d'initiations à la pirogue ou Va'a à destination des enfants durant l'été 2019 au plan d'eau du Canada.
- 250 € à H-DANCE, pour l'organisation d'un temps festif et familial visant à faire découvrir les différentes danses de l'association, réaliser des initiations handisport arts du cirque, ainsi que présenter au public un spectacle de danse au gymnase Raymond Briard.
- 450 € à l'association Culturelle et Sportive Franco Kosovar BEHAR, pour l'organisation d'un tournoi de foot en salle au sein du gymnase Ambroise.

41- Sport – subvention de fonctionnement – saison sportive 2019-2020 - attribution

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de subvention de fonctionnement saison sportive 2019-2020 – comme suit :

- Une subvention de 92 000 euros au B.O.UC Handball au titre du fonctionnement pour la saison 2019-2020,
- Une subvention de 160 000 euros au B.O.U.C Volley au titre de fonctionnement pour la saison 2019-2020, subvention de laquelle doit être déduite la somme de 30 000 € au titre du remboursement de l'aide exceptionnelle accordée à l'association en juillet 2015, portant ainsi le montant de la subvention restant dûe à 130 000 €.
- Une subvention de 170 000 euros au Beauvais XV Rugby Club au titre du fonctionnement pour la saison 2019-2020,
- Une subvention de 5 000 euros au BRC pour une rencontre jouée au stade P. Brisson par le FC Chambly Oise au cours de la saison 2019/2020, au titre du partenariat entre le FC Chambly Oise et les clubs utilisateurs du stade P.Brisson.
- Une subvention de 30 000 euros au Beauvais Basket Club Oise au titre du fonctionnement pour la saison 2019-2020,
- Une subvention de 30 000 euros à l'Académie Beauvaisienne d'Escrime au titre du fonctionnement pour la saison 2019-2020,
- Une subvention de 150 000 euros à l'Association Sportive Beauvais Oise au titre du fonctionnement pour la saison 2019-2020,
- Une subvention de 5 000 euros à l'A.S.B.O pour une rencontre jouée au stade P. Brisson par le FC Chambly Oise au cours de la saison 2019-2020, au titre du partenariat entre le FC Chambly Oise et les clubs utilisateurs du stade P.Brisson.

42- <u>Sport - Règlements intérieurs - Plan d'eau du Canada, espaces multisports extérieurs et anneau de vitesse - approbation</u>

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le nouveau règlement intérieur du plan d'eau du Canada, le règlement intérieur des espaces multisports extérieurs et le règlement intérieur de l'anneau de vitesse au stade Léopold LOUCHARD.

43- <u>Sport – piscine Aldebert Bellier – demande de participation financière auprès du</u> département de l'Oise

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** de solliciter une demande de participation financière auprès du département de l'Oise au titre de la fréquentation des piscines pour les scolaires.

44- Sport - stade BRISSON - Mise à disposition du FC Chambly

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de mise à disposition du stade Pierre Brisson au profit du FC Chambly moyennant le paiement d'une redevance d'occupation de 15 000 euros, ainsi que le versement d'une indemnité de 10 000 euros destinée aux deux clubs locaux (ASBO et BRC), le conseil municipal a approuvé à **** le versement à chacune des associations locales (ASBO et BRC) une subvention de 5 000 euros par rencontre jouée par le FC Chambly au stade Brisson.

45- Sport – équipement sportif – stade Pierre Brisson – Tarification 2019 - approbation

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** le tarif unique de location du stade Pierre Brisson à hauteur de 15 000 euros le match.

46- Culture: Attribution d'une subvention sur projet – association Cantus Félix

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'association Cantus Félix, afin de réaliser un concert « Messe du Couronnement de Mozart » qui sera donné à la cathédrale de Beauvais.

47- Culture: remise des prix Pierre Gourbert et Victor Leblond

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** l'attribution de 1200 euros pour le prix Pierre Goubert à Monsieur Loïc Casson pour sa thèse sur le sujet « de la fourmi à l'atome » : les sciences naturelles vues et vécues par Charles Janet (1849-1932), et l'attribution de 800 euros pour le prix Victor Leblond à Monsieur Quentin Monchiet pour le mémoire de master sur le sujet « L'abbaye Saint-Lucien de Beauvais à l'époque médiévale (VIIème siècle – XVème siècle)

48- Culture - Signatures de conventions - Festival Pianoscope 2019

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** les conventions de partenariat avec le Comité de Gestion du Théâtre du Beauvaisis, le Centre hospitalier de Beauvais, la communauté d'agglomération du Beauvaisis pour le conservatoire du Beauvaisis à rayonnement départemental, la ville de Bailleul-sur-Thérain, la commune de Bonlier, ainsi que la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

49- Culture: Archéologie - Convention de partenariat scientifique

Le conseil municipal a approuvé à **l'unanimité** la convention de partenariat scientifique entre la ville de Beauvais, Aix-Marseille université, le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et l'établissement Français du sang.

<u>DÉLÉGATION DONNÉE A MADAME LE MAIRE – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES</u>

Le conseil municipal a pris acte des décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation.

La séance est levée à 20h35

Pour extrait conforme,

Caroline CAYEUX
Maire de Beauvais,